

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 08E -Science de l'ergothérapie 3			
Code	PAEG2B08ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Emilie BRASSET</b> (emilie.brasset@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'obtenir les connaissances en neurologie, permettant à l'étudiant d'être performant dans ce domaine.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE l'étudiant sera capable:

- (1) de mémoriser, connaître, décrire et expliquer l'anatomie du système nerveux ainsi que le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs); de comprendre les liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.
- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (3) d'identifier et comprendre des modèles de pratique liés à la neurologie.
- (4) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B08ERGA	Anatomie neurologique	24 h / 3 C
PAEG2B08ERGB	Ergothérapie Neurologique	24 h / 2 C
PAEG2B08ERGC	Neurophysiologie 1	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B08ERGA	Anatomie neurologique	30
PAEG2B08ERGB	Ergothérapie Neurologique	20
PAEG2B08ERGC	Neurophysiologie 1	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie neurologique			
Code	16_PAEG2B08ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude de l'anatomie descriptive et fonctionnelle du système nerveux central et périphérique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de mémoriser, connaître, décrire et expliquer l'anatomie du système nerveux central et périphérique ainsi que le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (C1.1)
- de comprendre les liens entre la neurophysiologie et la pathologie neurologique (C1.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- . Avant-propos
- . Notions de base : système nerveux : définitions et vues d'ensemble du système nerveux ; termes topographiques en anatomie neurologique ; nomenclature(s) anatomique(s) ; le tissu nerveux ; la barrière hémato-encéphalique ; notions d'embryologie du système nerveux
- . Les enveloppes protectrices du système nerveux central et le système ventriculaire: les enveloppes osseuses, les méninges, le système ventriculaire
- . La moelle épinière et les voies ascendantes et descendantes
- . Le système nerveux périphérique
- . Le système nerveux autonome
- . Le tronc cérébral et les nerfs crâniens
- . Le cervelet
- . Le diencephale
- . Le télencéphale
- . Les organes des sens

#### Démarches d'apprentissage

L'anatomie descriptive et fonctionnelle du système nerveux est exposée à l'étudiant(e) à l'aide de présentations multimédia incluant une iconographie importante.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Proposition de questions-types avec correction  
Explications sur sollicitation des étudiants

### **Ouvrages de référence**

VITTE et CHEVALLIER, Neuro-anatomie, 2ème édition, Médecine-Sciences, Flammarion, 2008  
HASBOUN, neuro@nat – l'enseignement de la neuroanatomie par l'image, CHU Pitié-Salpêtrière, Université Pierre et Marie Curie, Paris : site internet : <http://www.chups.jussieu.fr/ext/neuranat/>

### **Supports**

Présentations multimédia  
Ouvrages (et site internet) de référence

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie Neurologique			
Code	16_PAEG2B08ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours intègre d'une part, les bases théoriques en matière de rééducation neurologique afin de les appliquer dans une démarche rééducative, et d'autre part une pratique, afin de donner aux étudiants des techniques de rééducation et de réadaptation neurologiques utiles dans leur pratique professionnelle.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable:

- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale(C4.1, C4.2, C4.3, C4.4)
- (3) d'identifier et comprendre des modèles de pratique liés à la neurologie. (C1.1, C1.3, C1.6)
- (4) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale.( C4.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- 1- Evaluer en neurologie
- 2- les différentes approches et techniques rééducatives (cérébrolésésion et lésion médullaire)
- 3- accompagnement pour les AVJ

#### Démarches d'apprentissage

cours théoriques  
vidéos  
TP

#### Dispositifs d'aide à la réussite

examen blanc  
disponibilité du professeur aux éventuels questionnements

#### Ouvrages de référence

M GEDDA, hypothèse cognitivo-motrice selon Perfetti, Kinésithérapie, le revue, Ed Elsevier Masson, 2006

C PERFETTI, exercices thérapeutique cognitif pour la rééducation du patient hémiparétique, Masson, 2001

M GERBER, le concept Bobath pour l'hémiparésie de l'adulte: nouvelles approches et implication thérapeutiques, journal d'ergothérapie, 1997

V SIONNEAU, CBERNAUDEAU, MTHAÏ N'GUYEN, apprt de la thérapie miroir en rééducation chez l'hémiparétique, systematic review of mirror applications protocolin réhabilitation with hemiplegic, Kinésithérapie, le revue, Esevier 2011 ....

### **Supports**

Power point

Vidéo

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Evaluation orale

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Neurophysiologie 1			
Code	16_PAEG2B08ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'étude du fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs) et l'établissement de liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

(1) de mémoriser, connaître, décrire et expliquer le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs); de comprendre les liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques (compétence 6.1).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Bases neurologiques (*neurone, synapse chimique, neurotransmetteurs, cellules gliales, potentiel de membrane*); (Neuroanatomie (*organisation d'ensemble du système nerveux, terminologie, système nerveux périphérique, système nerveux central*)); Principaux systèmes sensoriels (*généralités des systèmes sensoriels, système somato-sensoriel, système visuel*); Motricité (*introduction, unité motrice et fibre musculaire, mécanorécepteurs myo-articulaires, réflexes spinaux, contrôle sous-cortical des réflexes spinaux par le tronc cérébral et le vestibule, motricité volontaire*); Contrôle de la motricité volontaire (*régulation par le cervelet et les noyaux gris centraux*).

#### Démarches d'apprentissage

Trente-six heures de cours théorique par utilisation du système multimédia. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques lorsque cela est possible.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Des interrogations sous forme de VRAI-FAUX seront effectuées régulièrement au cours du Q1 afin d'ancrer la matière.

#### Ouvrages de référence



- Boisacq-Schepens, N. et Crommelinck, M. (2004). Neurosciences. Paris: Dunod.
- Purves, D., Augustine G., Fitzpatrick, D., Hall, W., LaMantia, A-S. et McNamara, J. et Williams, M. (2005). Neurosciences + CD-ROM - Collection Neurosciences et cognition (3ème édition). Bruxelles: De Boeck.
- Vibert, J-F., Sebillé, A., Lavallard-Tousseau, M-C., Mazières, L. et Boureau, F. (2005). Neurophysiologie : De la physiologie à l'exploration fonctionnelle –Campus illustré. Paris: Elsevier.

## Supports

Les copies des présentations powerpoint du cours sont disponibles sur connectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Interrogations au cours du Q1 (cote non récupérable).

Examen écrit en janvier et septembre.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	25			Int	25
Période d'évaluation	Exe	75			Exe	75

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Les points des interrogations en Q1 sont conservés en Q3 et sont non récupérables.

Les étudiants de bloc3 ayant encore l'AA neurophysiologie1 à représenter seront uniquement cotés sur base de l'examen écrit (100%), les interrogations étant difficiles à organiser en bloc3.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 09E -Science de l'ergothérapie 4			
Code	PAEG2B09ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement propose l'étude des pathologies affectant particulièrement la personne âgée et de l'ergothérapie relative au sujet âgé.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

### Acquis d'apprentissage visés

au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation social d'un individu;
- (2) de sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne;
- (3) de mettre en oeuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information;
- (4) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours en s'appuyant notamment sur une littérature scientifique.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B09ERGA	Gérontologie et pathologie gériatriques	24 h / 3 C
PAEG2B09ERGB	Ergothérapie en gériatrie	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B09ERGA	Gérontologie et pathologie gériatriques	30
PAEG2B09ERGB	Ergothérapie en gériatrie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gérontologie et pathologie gériatriques			
Code	16_PAEG2B09ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude de la pathologie de la personne âgée.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable seul:

(1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation sociale d'un individu (C1.1/ C1.6)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- . Avant-Propos
- . Vieillesse normale
- . Ménopause
- . Andropause
- . La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques
- . Ostéoporose
- . Arthrose
- . Chutes chez la personne âgée
- . Complications de l'immobilité et du décubitus
- . Déficit neurosensoriel chez la personne âgée
- . Autonomie et dépendance chez la personne âgée
- . Confusion, dépression, démences chez la personne âgée
- . Troubles nutritionnels chez le sujet âgé
- . Amaigrissement
- . Prise en charge du patient cancéreux
- . Soins palliatifs et accompagnement d'un mourant

#### Démarches d'apprentissage

La gérontologie est exposée à l'étudiant(e) à l'aide de présentations multimédia.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Proposition de questions-types avec correction  
Explications sur sollicitation des étudiants

### **Ouvrages de référence**

Moulias, S., Peigne, V. et Guérin, O. (2011). Gériatrie - Cahiers des ECN (2ème édition). Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson.

### **Supports**

Présentations multimédia  
Ouvrages de référence

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie en gériatrie			
Code	16_PAEG2B09ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de gériatrie consiste essentiellement en l'analyse de situations concrètes et rapport avec les pathologies vues dans le cours de gérontologie.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant de bloc 2 en ergothérapie doit être capable, seul:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation social d'un individu (C6.1 /C6.2);
- (2) de sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne (C1.2/ C1.3 / C6.1/ C6.2);
- (3) de mettre en oeuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information (C6.1/ C6.2);
- (4) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours en s'appuyant notamment sur une littérature scientifique (C1.6/ C6.1/ C6.2).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Profil gériatrique
- Visite à domicile
- Prévention des chutes
- Rééducation réadaptation en gériatrie
- Accompagnement des personnes atteintes de démence
- Exploration de l'animation de groupe et construction de son identité professionnelle
- Divers concepts relatifs à l'ergothérapie en gériatrie: humanitude, reminiscence, validation,...
- Les modèles en maison de repos
- TP Analyse d'évaluation
- TP Travail sur le cas clinique

#### Démarches d'apprentissage

Les objectifs du cours sont atteints de diverses manières :

- des cours magistraux essentiellement relatifs à la théorie;
- des cours donnés à distance (le contenu sera donné aux étudiants via des plateformes et des sessions de questions

réponses seront organisées en direct);

- des sessions de mise en pratique sur le terrain. les étudiants seront amenés, en groupe, à mettre en place un protocole ergothérapique sur un lieu de pratique. Ce protocole sera alors débriefé en classe au regard de la théorie donnée.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- disponibilité des professeurs lors des cours théoriques et des TP
- disponibilité des professeurs via mail
- accompagnement des étudiants dans la réalisation des cas cliniques/base de l'examen oral

### **Ouvrages de référence**

F. BETHOUX - P. CALMELS: Guide des outils de mesure et d'évaluation en médecine physique et de réadaptation, Ed. Frison-Roche, Paris, 2003, 403 p.

J.-F. D'IVERNOIS - R. GAGNAYRE: Apprendre à éduquer le patient; approche pédagogique, Ed. Maloine, Paris, 2004, 155 p.

TROUVE E. et al, Ergothérapie en gériatrie : approche cliniques, Solal, Marseille, 2009,385 p.

J. LAMBROZO: Prendre en charge et traiter une personne âgée, Ed. Medsi, Paris, 528 p.

P. MEIRE - I. NEIRYNCK: Le paradoxe de la vieillesse, Coll. Savoir et Santé, Ed. De Boeck Universités, Bruxelles, 1997, 182 p.

C. TRIVALLE: Abrégé de gérontologie préventive, Ed. Masson, Paris, 2002, 473 p.

### **Supports**

PPT, support internet

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen oral relatif aux TP et à la théorie

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Intervenants de l'aa: Emilie Brassat, Yves Rauchs

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 10E -Science de l'ergothérapie 5			
Code	PAEG2B10ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Cécile LEROY</b> (cecile.leroy@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise le développement de la connaissance globale de l'enfant et des pathologies pouvant l'affecter afin de concevoir des interventions ergothérapeutiques adaptées.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation;



- (3) d'identifier et d'expliquer les différentes composantes du modèle ludique;
- (4) d'établir le processus ergothérapique en pédiatrie sur base de vignette clinique;
- (5) de concevoir des interventions éducatives et thérapeutiques:
  - réfléchies en termes de compétences, objectifs et objectifs spécifiques,
  - se référant à des méthodes d'apprentissage et/ou de rééducation,
  - incluant un processus d'évaluation

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B10ERGA	Pathologie pédiatrique	24 h / 1 C
PAEG2B10ERGB	Pathologie neurologique	24 h / 1 C
PAEG2B10ERGC	Psychopédagogie	12 h / 1 C
PAEG2B10ERGD	Ergothérapie Pédiatrique	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B10ERGA	Pathologie pédiatrique	10
PAEG2B10ERGB	Pathologie neurologique	10
PAEG2B10ERGC	Psychopédagogie	10
PAEG2B10ERGD	Ergothérapie Pédiatrique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie pédiatrique			
Code	16_PAEG2B10ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude de la sémiologie et de la pathologie pédiatrique, et particulièrement de la pathologie neurologique pédiatrique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences de l'ergothérapie 5 ».

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation (C1, 1.1 - C6, 6.1, 6.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Avant-propos
- Anamnèse et examen clinique de l'enfant
- Développement normal de l'enfant
- Médecine périnatale et néonatale
- Encéphalopathies congénitales fixées
- Encéphalopathies actives
- Les défauts de fermeture du tube neural et l'hydrocéphalie
- Affections aiguës et subaiguës du système nerveux
- Crises convulsives, épilepsies
- Affections neuro-musculaires et médullaires
- Tumeurs cérébrales et médullaires
- L'infirmité motrice cérébrale
- Troubles du développement

#### Démarches d'apprentissage

La pathologie pédiatrique est exposée à l'étudiant(e) à l'aide de présentations multimédia incluant une iconographie importante.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

### **Ouvrages de référence**

LANDRIEU, TARDIEU, Neurologie pédiatrique, 2ème édition, Elsevier-Masson, 2001

LISSAUER, CALYDEN, Pédiatrie Manuel Illustré, De Boeck, 1998

### **Supports**

Présentations multimédia

Ouvrages de référence

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie neurologique			
Code	16_PAEG2B10ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude de la de la sémiologie et de la pathologie neurologique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences de l'ergothérapie 5 ».

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation (C1, 1.1 - C6, 6.1, 6.2).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Avant-propos
- Sensibilité et douleur
- Sémiologie de la mobilité
- Sémiologie des fonctions végétatives
- Sémiologies des nerfs crâniens
- Eveil, sommeil, coma
- Neuropsychologie
- Epilepsie
- Céphalées et algies faciales
- Pathologies du système nerveux périphérique
- Pathologies de la moelle
- Sclérose en plaques
- Pathologies dégénératives du motoneurone
- Pathologies des noyaux de la base
- Ataxies cérébelleuses héréditaires et sporadiques
- Pathologies vasculaires cérébrales
- La boîte crânienne et son contenu – les tumeurs cérébrales
- Traumatismes crâniens
- Maladies infectieuses
- Démences et confusion mentale aiguë

### **Démarches d'apprentissage**

La pathologie neurologique est exposée à l'étudiant(e) à l'aide de présentations multimédia incluant une iconographie importante.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

### **Ouvrages de référence**

CAMBIER, MASSON M., MASSON C., DEHEN, Neurologie, 13ème édition, Elsevier-Masson, 2012

### **Supports**

Présentations multimédia

Ouvrages de référence

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopédagogie			
Code	16_PAEG2B10ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie FASBENDER</b> (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette activité d'apprentissage vise à initier les étudiants aux concepts propres à la psychopédagogie.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Cette AA contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences de l'ergothérapie 5 ».

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

(5) concevoir des interventions éducatives et thérapeutiques:

- réfléchies en termes de compétences, objectifs et objectifs spécifiques,
- se référant à des méthodes d'apprentissage et/ou de rééducation,
- incluant un processus d'évaluation (C1, 1.1, 1.2, 1.3 - C4, 4.2 - C5, 5.1).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

Introduction à la psychopédagogie, définitions et triangle pédagogique.

Compétences, objectifs et objectifs spécifiques

Stratégies d'apprentissage

Pédagogie spécifique

#### *Démarches d'apprentissage*

Le cours alterne des exposés théoriques et des exercices d'application et d'appropriation.

#### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Exercices réalisés en groupe, correction formative individualisée.

#### *Ouvrages de référence*

Tilman, F., Grootaers D.(2007). Les chemins de la pédagogie : guide des idées sur l'éducation, la formation, l'apprentissage.

### **Supports**

Notes de cours disponibles sur coonectED.

Diaporama de présentation.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation se déroule sous forme d'épreuve écrite à questions ouvertes.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie Pédiatrique			
Code	16_PAEG2B10ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile LEROY (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Conscientiser les élèves aux différentes capacités de l'enfant, en avoir une vision globale, que l'enfant est un être en interaction constante avec son environnement. Comprendre le rôle de l'ergothérapeute en pédiatrie au travers des modèles ergothérapeutiques et ainsi favoriser le développement optimal de l'enfant.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale (C4.1 / C4.4);
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation (C1.1/ C4.1/C6.1);
- (3) d'identifier et d'expliquer les différentes composantes du modèle ludique(C4.2);
- (4) d'établir le processus ergothérapeutique en pédiatrie sur base de vignette clinique(C1.4/ C1.6/ C4.3/ C4.4/ C6.2).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- étude du développement de l'enfant
- généralités sur l'intervention de l'ergothérapeute en pédiatrie
- les évaluations en pédiatrie
- modèles conceptuels et approche en lien avec la pratique de l'ergothérapie en pédiatrie ( intégration sensorielle, CO-OP, modèle ludique...)
- accompagnement de l'enfant souffrant de troubles de l'apprentissage (essentiellement dyspraxie, trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité)
- accompagnement de l'enfant souffrant d'une paralysie cérébrale
- accompagnement de l'enfant souffrant de trouble du spectre autistique
- l'adaptation du jeu

#### Démarches d'apprentissage

En se basant sur le cours de pathologie pédiatrique, nous axons cette activité d'apprentissage sur la pratique. Au travers de vignette clinique, nous approfondirons le processus ergothérapeutique en pédiatrie au travers les modèles cités ci-dessus.

Les objectifs de cours sont atteints par des cours magistraux ainsi que des travaux pratiques.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Support disponible sur cconnectED et disponibilité de l'enseignant.

### **Ouvrages de référence**

A. Alexandre and Al, L'ergothérapie en pédiatrie, Collections ergothérapies, Anfe/Solal, 2010

F. Ferland, Le modèle ludique, Les presses universitaires de Montréal, pp217, Québec, 2003

J-M Albaret, Troubles de l'écriture chez l'enfant, de boeck, Solal, pp241, Paris, 2013

S. Dalla Piazza, Maladresses et dyspraxies de l'enfant, L'Harmattan, pp150, Paris 2011

M. Mazeau et A. Pouhet, Neuropsychologie et troubles de l'apprentissages chez l'enfant, Elsevier Masson, 414, Paris, 2014

### **Supports**

ppt

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen oral basé sur une vignette clinique

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 11E -Science de l'ergothérapie 6			
Code	PAEG2B11ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	62 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Frédéric DIERICK</b> (frederic.dierick@helha.be) Luc LACROIX (luc.lacroix@helha.be) Hervé BALANT (herve.balant@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Sont introduits dans cette unité d'enseignement les bases des diverses affections traumatiques et dégénératives de l'appareil locomoteur pouvant être rencontrées par l'ergothérapeute dans l'exercice de sa profession ainsi que les aspects et options thérapeutiques spécifiques. Dans une autre partie, les bases physiologiques et biomécaniques du mouvement de l'homme sain et de la marche pathologique seront détaillées. Enfin, l'ergothérapie fonctionnelle précisera les rôles de l'ergothérapeute dans les processus de rééducation, réadaptation et réinsertion des personnes en situation de handicap et abordera la prise en charge en rééducation fonctionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant seul ou en groupe, face à une situation-problème disciplinaire (pathologie du système locomoteur, analyse du mouvement, étude de la marche pathologique, ergothérapie fonctionnelle) :

- (1) Identifie les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème (C1,1.1,1.2&1.6);
- (2) Organise et présente, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);
- (3) Synthétise ses réponses en utilisant les outils de communication adéquats (C5,5.1&5.2).
- (4) Lit, comprend, interprète, synthétise et présente les résultats d'une recherche scientifique sur la base d'articles rédigés en anglais (C1,1.1&1.6).

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B11ERGA	Pathologie du système locomoteur	18 h / 1 C
PAEG2B11ERGB	Analyse des mouvements et cinésiologie	20 h / 2 C
PAEG2B11ERGC	Etude de la marche normale et pathologique 2	12 h / 1 C
PAEG2B11ERGD	Ergothérapie Fonctionnelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B11ERGA	Pathologie du système locomoteur	10
PAEG2B11ERGB	Analyse des mouvements et cinésiologie	20
PAEG2B11ERGC	Etude de la marche normale et pathologique 2	10
PAEG2B11ERGD	Ergothérapie Fonctionnelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : <a href="mailto:paramed.montignies.ergo@helha.be">paramed.montignies.ergo@helha.be</a>

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie du système locomoteur			
Code	16_PAEG2B11ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc LACROIX (luc.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant aux notions de traumatologie appliquée.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant seul ou en groupe, face à une situation-problème disciplinaire (pathologie du système locomoteur, analyse du mouvement, étude de la marche pathologique, ergothérapie fonctionnelle):

- (1) Identifie les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème (C1,1.1,1.2&1.6);
- (2) Organise et présente, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Généralités en Orthopédie – Traumatologie
2. Traumatologie: Fractures & luxations: généralités – Les fractures de l'enfant
3. Pathologie du membre supérieur: L'épaule – Le coude – Le poignet
4. Pathologie du membre inférieur: La hanche – Le genou – La cheville et le pied
5. Pathologie de la colonne vertébrale: Cervicale – dorsale - Lombaire

#### Démarches d'apprentissage

Enseignement oral sur base d'exposés numérisés richement illustrés de radiographies diverses et photographies.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité de l'enseignant lors des cours

#### Ouvrages de référence

Cours Professeur LERAT – Université de Lyon Sud  
Cours des professeurs ROMBOUTS et DELLOYE – Faculté de médecine - UCL  
Eugene Sherry, Lawrence Trieu, and John Templeton, Trauma, Royaume-Uni, Oxford University Press, 2003, 806 p.

### **Supports**

Diapositives du cours.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Evaluation écrite individuelle.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse des mouvements et cinésiologie			
Code	16_PAEG2B11ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Frédéric DIERICK</b> (frederic.dierick@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'intention pédagogique principale de ce cours est d'expliquer aux étudiants en ergothérapie la genèse et le contrôle du mouvement humain. Tout au long de ce cours, les étudiants développeront des aptitudes d'analyse et de curiosité intellectuelle et exerceront leur raisonnement scientifique. A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de détailler et expliquer l'organisation du mouvement de systèmes mono et poly-articulaires.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant seul ou en groupe, face à une situation-problème disciplinaire (pathologie du système locomoteur, analyse du mouvement, étude de la marche pathologique, ergothérapie fonctionnelle):

- (1) Identifie les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème (C1,1.1,1.2&1.6);
- (2) Organise et présente, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);
- (3) Synthétise ses réponses en utilisant les outils de communication adéquats (C5,5.1&5.2).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Systèmes mono-articulaires :  
 Mécanique du muscle  
 Unité motrice  
 Feedback des récepteurs sensitifs  
 Systèmes poly-articulaires :  
 Organisation et activité musculaire  
 Central pattern generators  
 Contrôle supraspinal

#### Démarches d'apprentissage

Ce cours est basé sur des exposés magistraux utilisant des diaporamas didactiques. Les diapos sont complétées par des explications au tableau.

#### Dispositifs d'aide à la réussite



Explications complémentaires à la demande des étudiants.

### ***Ouvrages de référence***

Enoka RM, Neuromechanics of human movement. Champaign, IL: Human Kinetics, 4ème Ed, 2008

### ***Supports***

Dias du cours (cfr plate-forme pédagogique ConnectED)

## **4. Modalités d'évaluation**

### ***Principe***

Evaluation écrite individuelle.

### ***Pondérations***

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude de la marche normale et pathologique 2			
Code	16_PAEG2B11ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Frédéric DIERICK</b> (frederic.dierick@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'intention pédagogique principale de ce cours est d'initier les étudiants à la lecture, la compréhension et la présentation orale d'un article scientifique issu de la littérature anglo-saxonne. L'objectif est aussi d'initier les étudiants à critiquer les aspects méthodologiques et expérimentaux d'un article scientifique. Le thème principal de l'article sera la marche pathologique. Les étudiants réaliseront la présentation orale de l'article en petits groupes.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable:

- de lire, comprendre, interpréter, synthétiser et présenter les résultats d'une recherche scientifique sur la base d'articles rédigés en anglais (C1,1.1&1.6).
- d'organiser et présenter, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);
- de synthétiser ses réponses en utilisant les outils de communication adéquats (C5,5.1&5.2).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Variables spatio-temporelles, cinématiques, cinétiques, électromyographiques et énergétiques de la marche pathologique.

#### Démarches d'apprentissage

L'encadrement des étudiants est assuré par le titulaire du cours qui aidera les différents groupes à finaliser leur présentation orale et répondra aux différentes questions des étudiants.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

A leur demande, les différents groupes et étudiants seront aidés par le titulaire du cours, selon une philosophie pédagogique différenciée.

#### Ouvrages de référence

Revue scientifique avec comité de lecture:  
Clinical Biomechanics

### **Supports**

Diaporama sur la plateforme ConnectED (cf. cours Etude de la marche normale et pathologique 1)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation est réalisée sur la base d'une présentation orale d'un article en petits groupes. Cette dernière concerne uniquement le fond et la forme de la présentation orale étayée d'un powerpoint et se fera sous la forme d'une note commune à l'ensemble des étudiants de chaque groupe.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Pour la seconde session, l'attention de l'étudiant est attirée sur le fait que la présentation pourrait être réalisée individuellement car des modalités d'évaluation identiques à la première session ne sont pas envisageables.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie Fonctionnelle			
Code	16_PAEG2B11ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hervé BALANT (herve.balant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'étudiant est amené à connaître, comprendre et maîtriser les principes relatifs à la prise en charge ergothérapeutique en ortho-traumatologie dans un processus de réadaptation fonctionnelle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**SAVOIR:** Connaître les rôles de l'ergothérapie dans les processus de rééducation, réadaptation et réinsertion des personnes en situation de handicap. Connaître son champ de compétence et d'intervention au sein d'une équipe de rééducation. Etre capable d'envisager le potentiel rééducatif d'un individu compte tenu de sa pathologie.

**SAVOIR-FAIRE:** Mettre en place et appliquer une prise en charge en rééducation fonctionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Pouvoir évaluer et rééduquer une personne par des mises en situation dans son environnement de vie et au besoin proposer des solutions d'aménagement.

L'étudiant:

- (1) Identifie les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème (C1,1.1,1.2&1.6);
- (2) Organise et présente, par écrit ou oralement, les concepts à l'aide d'un vocabulaire médical, scientifique ou professionnel adapté à la situation-problème (C1,1.3;C5,5.1);
- (3) Synthétise ses réponses en utilisant les outils de communication adéquats (C5,5.1&5.2).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. L'ergothérapie fonctionnelle

A) Introduction : Rééducation; Réadaptation; Réinsertion

B) Modes: Monodisciplinaire; Multidisciplinaire; Pluridisciplinaire

C) Réflexions sur l'appareillage, l'aménagement domestique, la mise en place d'aides techniques ; pour qui et à quel moment ?

D) Les nomenclatures : médecine physique et ergothérapie.

2. Phases d'évolution du comportement du patient

A) Phase hospitalière aiguë ou subaiguë

B) Phase hospitalière

C) L'étape du retour à domicile ou dans un autre environnement type MR, MRS, convalescence ou famille.

D) Phase ambulatoire

E) Phase de réentraînement à l'effort

F) Phase de réinsertion

3. Evaluations fonctionnelles

4. La compréhension des protocoles de soins et des étapes de la rééducation

5. Exemples de rééducations fonctionnelles:

A) Approches des pathologies affectant le membre supérieur (sélection des affections les plus fréquemment rencontrées en centre de réadaptation et dans la pratique au domicile);

B) Approches des pathologies affectant le membre inférieur (sélection des affections les plus fréquemment rencontrées en centre de réadaptation et dans la pratique au domicile).

### **Démarches d'apprentissage**

Ce cours est basé sur des exposés magistraux utilisant des diaporamas didactiques. Les diapos sont complétées par des explications au tableau.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Explications complémentaires à la demande des étudiants en fin de cours

### **Ouvrages de référence**

Acta Ergothérapeutica Belgica, Trimestriel de la FNBE

Encyclopédie médico-chirurgicale, Editions Elsevier, Paris

Expériences en Ergothérapie, Editions Masson, Paris

### **Supports**

Une copie du diaporama du cours sera disponible sur le réseau Helha en fin de semestre.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation porte sur la connaissance et l'application des protocoles de prise en charge vus dans le cadre du cours.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 12E -Science de l'ergothérapie 7			
Code	PAEG2B12ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	76 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Vincent SWARTENBROEKX</b> (vincent.swartenbroekx@helha.be) Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be) Geneviève BAZIER (genevieve.bazier@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE amène l'étudiant à prendre conscience des dimensions psychosociales des situations de handicap. Suite à des vignettes cliniques et des mises en situation, l'étudiant est amené à manipuler des concepts théoriques en lien avec le processus ergothérapique.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de :

- (1) Comprendre l'implication de la maladie psychique dans les sphères occupationnelles d'une personne;
- (2) Resituer la situation occupationnelle de la personne en termes de restriction de participation sociale (CIF) ou de situation de handicap (PPH)
- (3) Appliquer le processus ergothérapique au départ d'une vignette clinique:
  - (3.1) Réaliser la synthèse du recueil de données - évaluation formative du processus
  - (3.2) Concevoir un plan de traitement en cohérence avec la situation du patient

- (3.3) Justifier le choix de manière écrite et orale
- (4) Pratiquer l'analyse d'activité en lien avec les objectifs proposés dans le plan de traitement;
- (5) Développer la capacité d'écoute, d'empathie et de se remettre en question;
- (6) Affiner ses perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques présentes lors de la rencontre avec le patient (langage non-verbal);
- (7) Percevoir ses propres attitudes et réactions en situation relationnelle et en situation technique, en verbaliser le vécu;
- (8) Analyser les facteurs influençant la relation soignant-soigné (comprendre et améliorer les difficultés relationnelles entre les protagonistes);
- (9) Comprendre l'impact des représentations du handicap sur nos attitudes et comportements;
- (10) Resituer le handicap dans le champ social et en tant que fait social;
- (11) Percevoir les dimensions psycho-sociales du handicap et l'impact de celles-ci sur la personne;
- (12) Comprendre les différents concepts utiles dans une approche psychosociale du handicap.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B12ERGA	Psychopathologie	20 h / 1 C
PAEG2B12ERGB	Ergothérapie Psychiatrique	22 h / 3 C
PAEG2B12ERGC	Développement des techniques de communication 2	22 h / 2 C
PAEG2B12ERGD	Sociologie du handicap	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B12ERGA	Psychopathologie	10
PAEG2B12ERGB	Ergothérapie Psychiatrique	30
PAEG2B12ERGC	Développement des techniques de communication 2	20
PAEG2B12ERGD	Sociologie du handicap	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	16_PAEG2B12ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Vincent SWARTENBROEKX</b> (vincent.swartenbroekx@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours est une revue, illustrée par des exemples, des principales pathologies psychologiques de l'adulte.

La structure du cours est plutôt influencée par la classification classique des troubles et pathologies auxquelles sont associés régulièrement la terminologie et les descriptions de symptômes du DSM IV.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif est que l'étudiant possède des connaissances de base: que l'étudiant soit capable de resituer les principaux troubles mentaux dans un cadre plus général (conception classique, conceptions psychanalytique et cognitivo-comportementale, DMS IV). Qu'il soit capable d'en décrire les principales manifestations. Qu'il puisse utiliser et expliquer la terminologie adéquate.

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de :

- (1) Comprendre l'implication de la maladie psychique dans les sphères occupationnelles d'une personne (C1.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Introduction

Objet du cours; Place du cours dans la formation d'ergothérapeute; Le normal et le pathologique en psychiatrie;

Options du cours

Angoisse, troubles névrotiques et névroses

Peur, angoisse, anxiété; Les névroses selon la conception classique; Névrose d'angoisse, trouble panique et anxiété généralisée; Phobies et névroses phobiques; Syndrome de stress post-traumatique (PTSD); Névrose obsessionnelle, trouble obsessionnel-compulsif (TOC) et caractère obsessionnel; Névrose hystérique, caractère hystérique (histrionique) et syndrome de conversion; Hypochondrie névrotique; Troubles fonctionnels et maladies psychosomatiques majeures

Anorexie et boulimie

Généralités et définitions; Anorexie mentale (de la jeune fille); Boulimie

Troubles du caractère, psychopathies, perversions

Caractère, personnalité, tempérament; Structures de caractère ou de personnalité; Quelques exemples: Personnalité schizoïde, Personnalité paranoïaque, Personnalité psychopathique, La perversion

Toxicomanies

Définition(s) et généralités; Causes, motivations et "classes psychologiques" de toxicomanies; Les principales drogues en dehors de l'héroïne, de l'alcool et du tabac; Toxicomanie à l'héroïne; Alcoolisme

Délires, hallucinations et psychoses

Définition du délire; Sémiologie des délires; Les psychoses et leur classification actuelle; Psychoses aiguës; Schizophrénie(s); Délires chroniques

Troubles de l'humeur (Troubles thymiques)

Généralités, définitions; Etats maniaque, hypomaniaque et psychose maniaco-dépressive; Etat dépressif et dépressions (Le syndrome dépressif, Les classifications des dépressions, Quelques considérations au sujet du suicide)

Troubles des fonctions cognitives

Généralités et définitions; Confusion mentale; Démence; Arriération mentale

### **Démarches d'apprentissage**

Exposé oral assorti de nombreux exemples, y compris des études de cas commentées et des extraits vidéos commentés.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Réponse aux questions lors des interours et réponses aux mails - exemples de questions d'examen

### **Ouvrages de référence**

BOTTERO A., CANOUI P., B. GRANGER A., Révision accélérée en psychiatrie de l'adulte, Maloine, Paris, 1992

DELBROUCK M., Psychopathologie – Manuel à l'usage du médecin et du psychothérapeute, De Boeck, 3<sup>e</sup> tirage, 2009

### **Supports**

Syllabus de référence (théorie et descriptions de cas), vidéos.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit. Questions ouvertes ou fermées, éventuellement de type QCM, balayant l'ensemble de la matière, identiques ou analogues aux questions types proposées à l'issue de chaque chapitre.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie Psychiatrique			
Code	16_PAEG2B12ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette AA a pour but d'amener l'étudiant à :

- prendre conscience des déséquilibres liés à la souffrance psychique au travers l'occupation humaine,
- comprendre les différents types d'interventions en ergothérapie psychiatrique,
- réfléchir, résoudre des "situations cliniques fictives", y transposer le processus ergothérapeutique afin de mettre en relation la situation du patient et proposer une intervention pertinente,
- transmettre ces informations de manières écrite et orale.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de :

- (1) Comprendre l'implication de la maladie psychique dans les sphères occupationnelles d'une personne; (C 1 : 1.1 ; 1.3)
- (2) Resituer la situation occupationnelle de la personne selon le MOH (C1 :1.2 ; 1.3 : 1.4, C4 : 4.1, 4.2, 4.3)
- (3) D'appliquer le processus ergothérapeutique au départ d'une vignette clinique: (C1 :1.2 , 1.3,1.4, C4 : 4.1, 4.2, 4.3)
- (3.1) Réaliser la synthèse du recueil de données - évaluation sommative et formative du processus (C1 :1.2 , 1.3, 1.4, C4 : 4.1, 4.2, 4.3)
- (3.2) Concevoir un plan de traitement en cohérence avec la situation du patient C1 :1.2 , 1.3,1.4, 1.5. C4 : 4.1,4.2,4.3)
- (3.3) Justifier le choix de manière écrite et orale (C5 : 5.1, 5.2)
- (4) Pratiquer l'analyse d'activité en lien avec les objectifs proposés dans le plan de traitement; C1 :1.2, 1.3,C4 : 4.1, 4.2, 4.3 C5 : 5.1)
- (9) Comprendre l'impact des représentations du handicap psychique sur nos attitudes et comportements (C 1 : 1.3, 1.5 C5 : 5.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### Introduction - La santé mentale

- La situation dans le monde et en Belgique
- Le phénomène de stigmatisation
- Les déterminants de la santé mentale (contexte individuel et environnemental)
- Le modèle Bio-Psycho-Sociale

- L'ethnopsychiatrie

#### Les différentes maladies mentales (rappel théorique)

- Le handicap psychique et le handicap mental, les différences et le double diagnostic
- La « normalité » : les émotions, la gestion du trouble des émotions
- La personnalité normale à pathologique – les types de personnalités pathologiques
- La psychose et la névrose

#### Ergothérapie en psychiatrie

- Le processus en ergothérapie (rappel), les buts, les principes thérapeutiques, les objectifs, les valeurs thérapeutiques de l'activité en psychiatrie, aménagement de l'espace, notion de temps, le cadre, les différentes trajectoires de soins et les différents types de prise en charge
- L'approche psychodynamique
- L'approche cognitivo-comportementale
- Exercices pratiques et mises en situation
- Les différents types d'interventions en ergothérapie psychiatrique
- Le modèle du rétablissement, la réadaptation psychosociale

### **Démarches d'apprentissage**

Cours théorique, cas cliniques, interventions professionnelles et ateliers

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilité et expérience de terrain du professeur

### **Ouvrages de référence**

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, DSM-IV – MANUEL DIAGNOSTIQUE ET STATISTIQUE DES TROUBLES MENTAUX (trad. Française : Guelfi J. D. et coll.). Paris : Masson.
- DAGNEAUX, I, VERCRUYSSÉ M-P, DES ECHELLES POUR PRENDRE SOIN, Presse Universitaire de Louvain, Belgique, 2009, 1-30
- FOUCAULT, M. HISTOIRE DE LA FOLIE. Paris : Gallimard, 1997
- HOGARTY G.E. et coll., "Family Psychoeducation, Social Skills Training, and Maintenance Chemotherapy in the Aftercare Treatment of Schizophrenia", Archives General Psychiatry, vol.48, n°4, p.340-347 (1991).
- LALONDE, P., AUBUT, GRUNBERG. PSYCHIATRIE CLINIQUE: UNE APPROCHE BIOPSYCHOSOCIALE (2e édition). Montréal, Québec: Gaétan Morin. 2001
- LECOMTE, T., LECLERC, C. MANUEL DE RÉADAPTATION PSYCHIATRIQUE. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec. 2004
- MEYER, S., LE PROCESSUS EN ERGOTHÉRAPIE. Lausanne : École d'Études sociales et pédagogiques. 1997
- MORISSETTE R., « Traitement, réadaptation. réhabilitation » Conférence du Dr Raymond Morissette, Montréal, Hôpital Louis-H. Lafontaine, 1998.
- MOREL-BRACQ, M-C., Analyse d'activité et problématisation en ergothérapie. Quelle place peut prendre la problématisation et en particulier la construction du problème dans la formation à l'analyse d'activité en ergothérapie, en relation avec l'analyse de pratique ?, Mémoire de recherche, Master professionnel, Université Victor Segalen, Bordeaux, 2006
- OMS. CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT, DU HANDICAP ET DE LA SANTÉ. Genève: Organisation mondiale de la santé. 2001
- Fougerollas P. & Al., Classification québécoise du Processus De Production Du Handicap, Québec, Réseau international sur le processus de production du handicap, 1998 ; 166.
- PROIA-LELOUEY, N., LES PREMIERS ENTRETIENS : UNE AIRE INTERMÉDIAIRE, Santé Mentale, 175, 2013, 37-40
- WINNICOTT, D.W. JEU ET RÉALITÉ: L'ESPACE POTENTIEL. Paris : Éditions Gallimard. 1971
- RIVALLAN, A., LA RELATION SOIGNANT-SOIGNE EN PSYCHIATRIE, Soins Psychiatriques, 2013, 773, 2013, 41-43

Sites internet :

LALONDE P., Traitement, réadaptation, réhabilitation, rétablissement, Annales médico-psychologiques, Volume 165, numéro

3, pages 183-186 (avril 2007) consulté sur le site <http://www.clubhousefrance.org/content/definitions>

LALONDE P., Le modèle vulnérabilité stress, consulté sur le site [http://www.club-association.ch/rehab/article\\_17.htm](http://www.club-association.ch/rehab/article_17.htm)

La réforme des soins de santé mentale en Belgique, consulté sur le site [http://www.iwsm.be/pdf\\_dir/reformefederal.pdf](http://www.iwsm.be/pdf_dir/reformefederal.pdf)

- <http://regardscroises.blog.tdg.ch/archive/2009/06/01/ces-mots-qui-derangent-et-qui-hantent-la-normalite.html>

- <http://www.asph.be/NR/rdonlyres/0F6D9D49-CA69-4FFC-A925-F4E80DA97FE5/0/asph20diff%C3%A9rencehandicapmentaletsant%C3%A9mentale.pdf>

- <http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Specialisedcare/Mentalhealth/Pilotprojects/?fodnlang=fr#.UjIDaG1V0cA>

- [http://www.who.int/features/2005/mental\\_health/fr/index.html](http://www.who.int/features/2005/mental_health/fr/index.html)

## **Supports**

Support power point, littérature, analyse de supports vidéos, intervention d'ergothérapeutes et d'usagers en santé mentale, mises en situation et analyse des cas pratiques

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit. Questions ouvertes ou fermées, éventuellement type QCM, balayant l'ensemble de la matière.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Examen écrit au Q1.

Examen oral au Q3 sur base de l'examen écrit du Q1.

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Sophie Gigounon.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développement des techniques de communication 2			
Code	16_PAEG2B12ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette AA a pour objectif d'amener l'étudiant à s'interroger sur ses compétences relationnelles et de communication en tant que futur ergothérapeute. De pouvoir identifier ses attitudes d'écoute et de développer une meilleure connaissance de soi, de se familiariser avec les outils de l'écoute active, d'acquérir des repères théoriques sur la communication et de conceptualiser les dimensions de la relation soignant-soigné.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (5) Développer la capacité d'écoute, d'empathie et de se remettre en question; ( C1 : 1.3, 1.5, C5 : 5.1, 5.2)
- (6) D'affiner ses perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques présentes lors de la rencontre avec le patient (langage non-verbal); ( C1 : 1.5, C4 : 4.1, C5 : 5.1)
- (7) Percevoir ses propres attitudes et réactions en situation relationnelle et en situation technique, d'en verbaliser le vécu; (C1 : 1.3, 1.5, C5 : 5.1,5.2)
- (8) D'analyser les facteurs influençant la relation soignant-soigné (Comprendre et améliorer les difficultés relationnelles entre les protagonistes) (C1 : 1.3, 1.5, C5 : 5.1,5.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

La communication (rappel théorique)

Le concept de relation soignant-soigné

La relation intentionnelle de Renée Taylor

Les enjeux de la relation soignant-soigné, analyse des facteurs qui interviennent dans cette relation et au sein d'un environnement institutionnel.

Les Habiletés de communication et sociales

L'alliance thérapeutique, la relation d'aide

La reformulation, l'écoute active

Réalisation de l'évaluation formative - recueil de données

==> Réaliser un entretien, observer une mise en situation, lecture de rapport

==> Utiliser des outils d'évaluation MOH :

==> Synthèse écrite et orale de la situation du patient

Exercices pratiques : situation de réunion, stratégies thérapeutiques expérimentées, dynamique de groupe, expression corporelle, expériences de stage

### **Démarches d'apprentissage**

Cours théoriques, méthodologie du projet, apprentissage par situation problème, exercices pratiques

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilité du professeur

### **Ouvrages de référence**

HESBEEN, W., (2012), PENSER LE SOIN EN READAPTATION : AGIR POUR LE DEVENIR DE LA PERSONNE, Paris Seli Arslan, 1-25

ROGERS C., (2008) LA REALTION D'AIDE ET PSYCHOTHERAPIE, Collection Sciences Humaines Appliquées, 2008, ESF Éditeurs

MICHON, F., (2013), LE LANGAGE DANS LES SOINS, Soins Psychiatriques, 773, 23

MICHON, F., (2013), LES RELATIONS INTERPERSONNELLES AVEC LA PERSONNE SOIGNEE ET LA NOTION DE JUSTE DISTANCE, Soins Psychiatriques, 773, 32-34

SALOMÉ J. (2003), RELATION D'AIDE ET FORMATION A L'ENTRETIEN, Presses Universitaires de Lille

ROSENBERG, MARSHALL-B, (2003), LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE AU QUOTIDIEN, Collection les Pratiques Jouvence, Éditions Jouvence

TAYLOR R., (2007), LA RELATION INTENTIONNELLE : USAGE THERAPEUTIQUE DE SOI EN ERGOTHERAPIE, JUIN 2007 COMITE DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE LA VIEILLE CAPITALE

### **Supports**

Power point, exercices pratiques de la vie quotidienne et professionnelle

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Néant

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50			Evc	50
Période d'évaluation			Tvs	50	Tvs	50

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de l'évaluation continue est reconduite automatiquement en Q3 et elle est non remédiable. L'étudiant n'ayant pas accès à l'unité de stage s'engage à chercher une situation d'intégration professionnelle en milieu clinique.

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Sophie Gigounon.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie du handicap			
Code	16_PAEG2B12ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geneviève BAZIER (genevieve.bazier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Formation de base relative aux aspects psychosociaux dans le champ du handicap.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (9) Comprendre l'impact des représentations du handicap sur nos attitudes et comportements; (C1 : 1.1, 1.3,1.5)
- (10) Resituer le handicap dans le champ social et en tant que fait social; (C4 : 4.1, C5 : 5.1)
- (11) Percevoir les dimensions psycho-sociales du handicap et l'impact de celles-ci sur la personne; (C1 :1.1, 1.3, C4 :4.1, C5 : 5.1)
- (12) Comprendre les différents concepts utiles dans une approche psychosociale du handicap. (C1 :1.1, 1.3, C4 :4.1, C5 : 5.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les contenus seront articulés autour de questions spécifiques relatives aux situations de handicap à différents âges. Il s'agira de faire prendre conscience aux étudiants de l'importance de la dimension sociologique dans les prises en charge de différentes situations du handicap, et ce à différents moments de la vie et dans différents contextes environnementaux.

#### Démarches d'apprentissage

Chaque cours sera articulé autour de contenus montrant comment prendre en compte les aspects psychosociaux dans les pratiques professionnelles autour de la question du handicap. Des exemples concrets d'intervention seront apportés à chacun des cours. Chaque exemple renverra l'étudiant à un questionnement sociologique et aux réponses qui peuvent être apportées.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

#### Ouvrages de référence

RONDAL, J. A. (Ed.), COMBLAIN, A. (Ed.), Bazier, G. & Mercier, M., **Manuel de psychologie des**

**handicaps: Sémiologie et principes de remédiation.** Mardaga, P. (Ed.). 2001, p. 495-510 16 p.

Berrewaerts, J. (Ed.) , Delhaxhe, C. (Ed.) , MOREAU, M-A. M. (Ed.) & Mercier, M. (Ed.) 2010, **EnVIE d'amour: vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes blessées médullaires**, in Psychologie; vol. 12, Namur: Presses Universitaires de Namur. 128 p.

Mercier, M. (Ed.) & Grawez, M., **Le prix du handicap**, in La revue nouvelle. n° 3. 2008

Mercier, M. (Ed.) & Bazier, G. (Ed.), **Parentalité des personnes déficientes mentales**. in Psychologie; vol. 7. Namur: Presses Universitaires de Namur. 2008, 66 p.

### **Supports**

Power point et vidéos

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit comprenant des définitions de concepts et des questions de développement.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 13E -Activités d'intégration professionnelle 2			
Code	PAEG2B13ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	385 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Sophie GIGOUNON</b> (sophie.gigounon@helha.be) Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be) Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be) Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be) Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de **méthodologie de la recherche** a pour objectif de fournir à l'étudiant des outils et techniques pour mener à bien un travail de recherche (comme par exemple le travail de fin d'études) et à découvrir la rigueur scientifique. Plus spécifiquement, l'étudiant apprendra à faire des recherches documentaires, à comprendre la structure des articles scientifiques anglais, à interpréter et à évaluer la pertinence/qualité des articles scientifiques, à élaborer et critiquer un protocole, à analyser et interpréter des résultats scientifiques et à rédiger un écrit scientifique.

Le cours de **textes scientifiques en anglais** vise à développer les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques ergothérapeutiques ainsi qu'à approfondir l'apprentissage du vocabulaire médical de base et ergothérapeutique.

Sur une période d'une semaine minimum, l'étudiant réalise un **stage d'observation** actif. Durant celui-ci, l'étudiant aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une première approche pratique de l'ergothérapie. Cette approche appuiera la réflexion de nombreux cours pratiques en Bloc 2.

Le cours de **manutention** a pour objectif d'apprendre aux étudiants à mettre en application les différentes techniques de manutention sur leurs collègues de classe. Une observation rigoureuse de la pratique associée à la théorie nécessaire permettra un ancrage des éléments fondamentaux des principes sécuritaires de manutention manuelle des personnes en restriction de participation.

Le cours de **enseignement clinique** permet d'aborder la matière d'une toute autre manière que les autres cours par la mise en pratique, les réflexions et l'approche très concrète des éléments abordés.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
  - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapique
  - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
  - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
  - 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
  - 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
  - 6.4 Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
  - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de son **stage** l'étudiant sera capable seul :

- d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine ;
- d'identifier, d'analyser les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent le développement occupationnel des clients ;
- de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine ;
- de comprendre et d'expliquer et d'appliquer les principes de prise en charge ergothérapiques.

Au terme du cours d'**enseignement clinique**, l'étudiant sera capable seul :

- de réaliser un diagnostic ergothérapique
- d'identifier les restrictions de participation à partir de l'interaction entre le bilan des capacités, des habitudes de vie et l'analyse pertinente de l'environnement
- de s'engager dans une collaboration professionnelle/ assurer une communication professionnelle:
- d'identifier (capacité cognitive) et communiquer (compétence sociale qui vise la gestion des interactions sociales et interindividuelles) les informations pertinentes, nécessaires à l'élaboration du travail requis dans le cadre de l'activité d'intégration professionnelle.
- De réaliser des recherches cliniques scientifiques dans le domaine de l'ergothérapie:
- De réaliser une recherche bibliographique pertinente à partir d'indicateurs présentés lors des séances dans le cadre d'un travail de groupe

Au terme du cours d'**anglais**, l'étudiant sera capable seul:

- de citer, identifier et reproduire le vocabulaire anglais médical et associé aux concepts professionnels
- d'identifier, de reproduire et d'utiliser les structures grammaticales de l'anglais
- de traduire un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapique vers le français
- de traduire l'abstract d'un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapique vers le français
- de lire et utiliser un document bibliographique professionnel en langue anglaise
- de rédiger une synthèse d'un document bibliographique de langue anglaise.

Au terme du cours de **manutention**, l'étudiant sera capable seul :

- de maîtriser son schéma corporel et positionner son corps en fonction de l'espace disponible
- de corroborer le raisonnement ergonomique de la manutention
- de réaliser le lien entre les principes fondamentaux et l'utilisation de ceux-ci lors de la mise en pratique professionnelle
- d'effectuer les gestes sécuritaires en fonction d'une situation donnée
- de se protéger
- de stimuler la participation de la personne à aider
- d'expliquer, de montrer et de justifier la(les) technique(s) de manutention utilisée(s)

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

- de mener des recherches documentaires en utilisant des moteurs de recherche tel Pubmed et de trouver des articles scientifiques anglais en rapport avec un sujet de recherche donné;
- d'identifier la problématique d'un article, identifier la question de recherche; de comprendre la structure IMRaD au travers des articles scientifiques anglais et de distinguer les différents types d'articles et d'études scientifiques;
- de comprendre le fil conducteur des articles scientifiques, de les exploiter et d'en comprendre leurs contenus ;
- d'évaluer la pertinence d'un protocole de recherche qualitatif et/ou quantitatif;
- d'interpréter les résultats d'un article;
- de rédiger une bibliographie en suivant les normes internationales.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B13ERGA	Stage d'intégration	255 h / 5 C
PAEG2B13ERGB	Enseignement clinique 1	64 h / 3 C
PAEG2B13ERGC	Manutention	18 h / 1 C
PAEG2B13ERGD	Méthodologie de la recherche 1	36 h / 1 C
PAEG2B13ERGE	Textes scientifiques en anglais 2	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B13ERGA	Stage d'intégration	50
PAEG2B13ERGB	Enseignement clinique 1	30
PAEG2B13ERGC	Manutention	10
PAEG2B13ERGD	Méthodologie de la recherche 1	10
PAEG2B13ERGE	Textes scientifiques en anglais 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage d'intégration			
Code	16_PAEG2B13ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	255 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sophie GIGOUNON</b> (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les stage font partie intégrante de la formation en ergothérapie.

Sur une période de 6 semaines minimum, l'étudiant réalise un stage d'observation actif. Durant celui-ci, il aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une approche pratique de l'ergothérapie. Cette approche appuiera la réflexion de nombreux cours pratiques en Bloc 2.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de son stage l'étudiant sera capable seul :

- d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine (C1.3-1.4/ C4.1 /C4.2/ C4.4 / C6.1/ C6.2);
- d'identifier, d'analyser les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent le développement occupationnel des clients (C4.1/ C4.2/ C4.3/ C4.4/ C6.1/ C6.2);
- de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine (C4);
- de comprendre, d'expliquer et d'appliquer les principes de prise en charge ergothérapique (C3/C4/C5/C6).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cfr Règlement de stage

#### Démarches d'apprentissage

Travail de collaboration entre le maître de stage et le référent institutionnel de stage, le référent rapport de stage et l'étudiant.

Le maître de stage est tenu de :

- assurer un enseignement avec compétence et clarté en vue de la formation clinique, humaine et éthique des stagiaires,
- se conformer aux objectifs pédagogiques des stages élaborés par la commission de stage de l'institution,
- d'organiser, au moins une fois par semaine, une revue des dossiers de tous les patients que traite le stagiaire et une discussion sur les techniques de réadaptation et d'ergothérapie utilisées,
- de coordonner le travail du stagiaire selon l'horaire en vigueur,
- de surveiller et de superviser le travail du stagiaire.
- de lire, authentifié et validé par sa signature le rapport de stage du stagiaire

Le maître de stage doit prévoir, à la fin du stage, une rencontre avec son stagiaire. L'évaluation du stage et sa cotation se feront à ce moment. Cette entrevue doit permettre un échange constructif avec le stagiaire.

Le référent institutionnel doit prévoir au minimum une visite par stage. Durant celle-ci les trois parties s'entreprendront concernant le stage.

Le référent rapport de stage rencontrera l'étudiant après la remise du rapport de stage afin de corriger et de guider l'étudiant pour améliorer sa démarche réflexive.

L'étudiant devra toujours être en ordre au niveau administratif. Il écouter et mettra en pratique les enseignements reçus à l'école et par le maître de stage. Si l'étudiant rencontre des difficultés durant son stage, il tiendra le plus vite possible au courant son référent institutionnel ou le responsable pédagogique des stages.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilité des différents intervenants.

### **Ouvrages de référence**

Cfr Règlement de stage

### **Supports**

Cfr Canevas rapport de stage

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Remise de deux rapports en respectant l'échéancier fixé en début d'année et disponible sur ConnectED; et évaluation du stagiaire par le maître de stage.

Cfr règlement de stage

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	45	Rap	45
Période d'évaluation			Stg	55	Stg	55

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

Les notes obtenues en Stages en Q2 sont automatiquement reconduites en Q3 et ne sont pas remédiables. Dans le cas d'un échec à la moyenne du Q2, les rapports de stage peuvent être représentés en Q3 uniquement si la note de stage est supérieure ou égale à 10.

Intervenants de l'aa: Sophie Gigounon, Florence Terrier, Emilie brasset, Bruno Plumet, Jocelyne Vergaelen, Valérie Goube, Hervé Balant, Pascale Foubert, Gwendoline terrana, Cécile Leroy, Sabrina Albergoni

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).





## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 1			
Code	16_PAEG2B13ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	64 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours d'enseignement clinique permet d'aborder la matière d'une toute autre manière que les autres cours par la mise en pratique, les réflexions et l'approche très concrète des éléments abordés.

Nous allons mettre au centre notre démarche ergothérapique par une réflexion active des étudiants dans le processus de soin.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'enseignement clinique 1, l'étudiant sera capable seul :

- de réaliser un diagnostic ergothérapique (C4.1-C6.1-C6.2);
- d'identifier les restrictions de participation à partir de l'interaction entre le bilan des capacités, des habitudes de vie et l'analyse pertinente de l'environnement (C4.1-C4.2-C4.3-C4.4-C6.1-C6.2);
- de s'engager dans une collaboration professionnelle, d'assurer une communication professionnelle (C5.2-C5.3);
- d'identifier (capacité cognitive) et communiquer (compétence sociale qui vise la gestion des interactions sociales et interindividuelles) les informations pertinentes, nécessaires à l'élaboration du travail requis dans le cadre de l'activité d'intégration professionnelle (C5.1-C5.2);
- de réaliser des recherches cliniques scientifiques dans le domaine de l'ergothérapie (C1.1-C1.6);
- de réaliser une recherche bibliographique pertinente à partir d'indicateurs présentés lors des séances dans le cadre d'un travail de groupe (C1.1-C1.6).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Approche de la déficience intellectuelle
- Approche de la déficience visuelle
- Approche relative aux aides à la mobilité
- Approche de la gestion d'équipe
- Application des modèles ergothérapiques et élaboration des objectifs professionnels. Les étudiants seront initiés quant aux modalités de rédaction des études de cas cliniques (apprentissage au départ de vignettes cliniques).

#### Démarches d'apprentissage

Présentation de la théorie suivie de rencontres avec des professionnels, de visites,...

Mise en situation pratique en laboratoire et avec un public ciblé.

Mise en réflexion de l'apport du contenu des cours par rapport aux projets professionnels de l'étudiant.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Disponibilité des enseignants;
- Supports disponibles sur Claroline;
- Accompagnement lors des travaux.

### **Ouvrages de référence**

- PPH
- CIF
- AAID, Morin D., *Déficiência intellectuelle; Définition, classification et systèmes de soutien*, Canada : CNRIS, 2012, 248 p.
- A. Kelly-Evrard, *Cécité et autonomie*, Bruxelles : IRSA-Collection Cécité, 1996, 76 p.
- A. Blanc et al., *Spécificités de la déficiência visuelle*, in *Rédaptation*, ONISEP, n°58, 2010, pp. 5-40
- Brochet N. , *La créativité de l'ergothérapeute au service des enfants malvoyants*, in *Ergothérapies*, n°42, 2011, pp. 5-65

### **Supports**

- PPT
- visites
- vidéo
- notes de cours
- Discussions,
- ...

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation orale se fera hors session.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	15	Evc	15	Evc	30
Période d'évaluation			Exo	70	Exo	70

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Les notes de l'évaluation continue en Q2 sont reconduites au Q3 et sont non récupérables.

Intervenants: Goube Valérie, Leroy Cécile, Plumat Bruno, Terrier Florence

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : <a href="mailto:paramed.montignies.ergo@helha.be">paramed.montignies.ergo@helha.be</a>

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Manutention			
Code	16_PAEG2B13ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

La manutention des malades est un savoir faire qui vise l'amélioration du confort des soignants, mais aussi, la dynamique et le confort du soigné. La manutention a également un rôle relationnel. Elle est donc un outil de soin qui, par sa richesse, favorise la rencontre entre les soignants et les personnes soignées. N'étant pas innée, une observation rigoureuse de la pratique, associée à la théorie nécessaire, sera indispensable pour permettre un ancrage des éléments fondamentaux des principes sécuritaires de manutention manuelle des personnes en restriction de Participation. Les apprenants mettront en application les différentes techniques de manutention sur leurs collègues de classe dans des situations fictives extraites des réalités professionnelles.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du module, l'apprenant sera capable de :

1. Réaliser l'observation d'un patient en fonction de situations de restriction de Participation; (C1.3; C3.4; C4.3; C6.2)
2. D'appliquer les principes du déplacement sécuritaire du patient; (C6.5)
3. D'observer les principes du toucher; (C3.4)
5. D'utiliser les aides courantes (ceinture de manutention, alèse et toile de glisse); (C3.4)
6. Réaliser la stimulation des capacités du patient; (C6.4; C5.1)
7. Réaliser le transfert en fonction de la situation (C4.3; C3.4; C5.4)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Rappels théoriques
  1. l'anatomie (colonne, ligaments, muscles),
  2. notions de physique (leviers, notion de décomposition des forces),
  3. les principes de manutention.
2. mises en situations (difficulté croissante)
  1. non pondérale
  2. sub pondérale
  3. pondérale

#### Démarches d'apprentissage

le premier cours est théorique. Ensuite, la réalisation des séances d'exercices impliquant les apprenants est programmée. Les

mises en situation sont tirées de la réalité pour permettre le transfert des apprentissages.

Lors des cours, les étudiants seront alternativement patients et soignants. Le cours sera interactif, les étudiants pourront poser les questions quant à la technique et/ou aux principes à observer lors de la réalisation de la gestuelle en manutention. Les cours permettront de répéter et d'intégrer la gestuelle adéquate ainsi que de stimuler les capacités du patient.

Lors de la réalisation de certaines techniques, l'interaction et la synchronisation avec d'autres "soignants" permettra à l'étudiant de formuler clairement les "ordres manutention".

Le principe d'évaluation continue permettra à l'apprenant de réaliser des techniques directement en rapport avec les spécificités vues au cours

### Dispositifs d'aide à la réussite

1. Disponibilité de l'enseignant (adresse mail, questions...);
2. Supports théoriques disponibles sur ConnectED;
3. Accompagnement des étudiants avec parfois un feed back visuel possible des techniques réalisées lors des exercices pratiques.

### Ouvrages de référence

- Tyou J. Manutention Manuelle des Malades et Handicapés: Manuel du Formateur. Charleroi: Promarex; 2000:122p.
- Busiau M, Bonaventure MN, Lothaire T, Héraut J. Guide Pratique de la Manutention du Patient. Bruxelles: Kluwer; 2004:124p.

### Supports

- Power point disponible sur ConnectED
- Notes de cours disponibles sur ConnectED
- Séquence vidéo disponible sur ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les situations sont mises en pratique lors des cours.

Au terme de chaque module de cours, l'étudiant réalise une approche du patient comme s'il était soignant.

L'étudiant mettra en avant les éléments positifs et négatifs de la technique réalisée en fonction de la situation donnée.

C'est donc un démarche évaluative effectuée oralement sur base d'une réflexion spontanée.

Cette démarche sera notée en fonction des critères suivants :

- Est ce que l'apprenant est capable de se protéger, de mettre en place l'approche ergonomique (C4.4), d'utiliser le matériel d'aide (C4.4), de stimuler les capacités du patient en fonction d'un situation donnée pour réaliser le transfert (C1.3, C3.4, C6.2, C6.4, C6.5).
- Dans un deuxième temps, est-ce que l'étudiant est capable de mettre en avant les éléments positifs et négatifs de la technique du dossier. Il fera alors la preuve qu'il a intégré les différents concepts. (C1.3, C4.3, C5.1)

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100	Evc	100		

Période d'évaluation					Exp	100
----------------------	--	--	--	--	-----	-----

Évc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### ***Dispositions complémentaires***

Les points obtenus en Q1 ou Q2 sont totalement perdus si l'étudiant s'inscrit à la session d'examen Q3. pour les « CM », « PR » ou « PP », se référer à la fiche principale de l'UE.

L'examen en Q3 aura lieu en session.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 1			
Code	16_PAEG2B13ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif de fournir à l'étudiant des outils et techniques pour mener à bien un travail de recherche (comme par exemple le travail de fin d'étude) et à découvrir la rigueur scientifique. Plus spécifiquement, l'étudiant apprendra à faire des recherches documentaires, à comprendre la structure des articles scientifiques anglais, à élaborer et critiquer un protocole, et à interpréter les résultats d'un article scientifique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle :

C1.1. Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

C1.3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

C1.6. Exercer son raisonnement scientifique

C5. Assurer une communication professionnelle

C5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

C5.2 Utiliser les outils de communication existants

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

- de mener des recherches documentaires en utilisant des moteurs de recherche tel Pubmed et de trouver des articles scientifiques anglais en rapport avec un sujet de recherche donné;
- d'identifier la problématique d'un article, identifier la question de recherche; de comprendre la structure IMRaD au travers des articles scientifiques anglais et de distinguer les différents types d'articles et d'études scientifiques;
- de comprendre le fil conducteur des articles scientifiques, de les exploiter et d'en comprendre leurs contenus ;
- d'évaluer la pertinence d'un protocole de recherche qualitatif et/ou quantitatif;
- d'interpréter les résultats d'un article;
- de rédiger une bibliographie en suivant les normes internationales.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. La recherche et ses étapes majeures ; 2. L'article scientifique ; 3. Le choix d'un sujet de recherche ; 4. Recherches documentaires ; 5. Mise en contexte du sujet de recherche et des objectifs, introduction ; 6. Préparation du protocole : généralités, protocole quantitatif et qualitatif ; 7. Interprétation des données et discussion.

## Démarches d'apprentissage

La classe sera divisée en 2 groupes. Les étudiants auront tant des modules théoriques que du temps disponible pour travailler en autonomie pour les travaux pratiques.

Différents travaux seront à effectuer individuellement afin de préparer leur examen écrit.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

La démarche proposée (cours théoriques, travail en autonomie, exercices documentaires en salle d'informatique) vise à préparer au mieux l'étudiant à l'examen écrit qu'il devra effectuer au terme de l'activité d'apprentissage.

## Ouvrages de référence

- Assie, G. et Kouassi, R. Cours d'initiation à la méthodologie de recherche. Disponible à [http://www.ecolechambrecommerce.org/pdfs/cours\\_de\\_methodologie\\_et\\_de\\_recherche.pdf](http://www.ecolechambrecommerce.org/pdfs/cours_de_methodologie_et_de_recherche.pdf)
- Lessard - Hebert M., Goyette G., Boutin G. (1997), "La recherche qualitative : Fondements et pratiques", Méthode en Sciences Humaines, De Boeck Université, 124 p.
- Schneider, D. (2006) (version 1.1) Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales : matériaux de cours en plusieurs modules. Disponible à <http://tecf.unige.ch/guides/methodo/IDHEAP/methodes.book.pdf>
- Tetreault S., Guillez P. (2014), "Guide pratique de recherche en réadaptation", Méthodes, techniques et outils d'intervention, De Boeck Solal, 555 p.

## Supports

Les copies des présentations power point du cours théorique sont disponibles sur ConnectED.

Recherches documentaires en salle d'informatique et sur PC supervisées.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**Intervenants:** Gwendoline Terrana, Carlyne Arnould

**Le travail journalier (cote non récupérable)** (travaux effectués lors du travail en autonomie et à rendre à des dates spécifiées par les enseignants) comptera pour 5 points sur 20. (Les étudiants étant en bloc 3 seront dispensés de cette partie ; seul l'examen écrit sera comptabilisé).

**L'examen écrit** consistera en la compréhension d'un article scientifique tant au niveau de son contenu que dans sa structure en lien avec les notions théoriques de la méthodologie de la recherche.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	25	Trv	25
Période d'évaluation			Exe	75	Exe	75

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Les points du travail journalier en Q2 sont conservés en Q3 et sont non récupérables.



Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Carlyne Arnould.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Textes scientifiques en anglais 2			
Code	16_PAEG2B13ERGE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de textes scientifiques en anglais vise à développer les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques ergothérapeutiques ainsi qu'à approfondir l'apprentissage du vocabulaire médical et ergothérapeutique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable seul (C1.1) :

- de citer, identifier et reproduire le vocabulaire anglais médical et associé aux concepts professionnels,
- d'identifier, de reproduire et d'utiliser les structures grammaticales de l'anglais,
- de traduire un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique vers le français,
- de traduire l'abstract d'un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique vers le français,
- de lire et utiliser un document bibliographique professionnel en langue anglaise,
- de rédiger une synthèse d'un document bibliographique de langue anglaise.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Exercices, traductions et compréhensions basés sur le vocabulaire médical et ergothérapeutique.

Lectures, exercices et traductions basés sur des articles/documens scientifiques et médicaux.

Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales anglaises nécessaires à la bonne compréhension des documents.

#### Démarches d'apprentissage

Lecture commentée, traduction, exercices basés sur des textes médicaux et ergothérapeutiques.

Exposés magistraux, analyse et travail personnel.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Correctifs des exercices disponibles sur Claroline.

Séances de travaux dirigés, réponses individualisées.

## Ouvrages de référence

www.wordreference.com : dictionnaire EN-FR/FR-EN en ligne  
http://www.merriam-webster.com : dictionnaire médical en ligne, termes en EN.  
http://www.btb.termiumpius.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra : La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada  
http://ajot.aota.org/ : The American Journal of Occupational Therapy  
http://www.wfot.org/ : World Federation of Occupational Therapists  
http://bj.o.sagepub.com/ : The British Journal of Occupational Therapy  
https://www.caot.ca/ : Canadian Association of Occupational Therapists  
http://cjo.sagepub.com/ : Canadian Journal of Occupational Therapy  
http://elexicon.nurseone.ca/addon/termino.php : un lexique en ligne de termes médicaux (destiné à l'origine aux infirmières).

## Supports

Notes de cours disponibles sur Claroline et presse scientifique

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Avant le début des heures de cours, les étudiants seront soumis à un test écrit, qui aura valeur dispensatoire. Cette épreuve portera sur les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques ergothérapeutiques.

Les étudiants qui ne réussiront pas le test dispensatoire, ou qui le manquent (pour quelle que raison que ce soit, y compris un certificat médical) devront suivre le cours de textes scientifiques en anglais 1 selon les modalités prévues. Si l'étudiant(e) obtient une cote égale ou supérieure à 10/20, il/elle sera dispensé(e) du cours et la note obtenue sera celle de l'épreuve certificative.

L'étudiant pourrait, s'il souhaite améliorer sa cote, participer au cours et représenter l'épreuve certificative.

Pour les étudiants n'ayant pas réussi le test, le cours se compose d'un examen écrit.

L'examen est un examen écrit en janvier.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Le support d'évaluation sera le même que pour l'épreuve certificative de l'activité d'apprentissage Méthodologie de la recherche 1. La cote de l'épreuve certificative sera propre à chaque activité d'apprentissage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 14E -Science de l'activité humaine 2			
Code	PAEG2B14ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	104 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Dimitri TEODOROIU</b> (dimitri.teodoroiu@helha.be) <b>Nicolas DE CLERCQ</b> (nicolas.de.clercq@helha.be) <b>Vincent BARVAUX</b> (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement propose l'étude de la seconde partie des sciences biomédicales de base ainsi que l'apprentissage des textes scientifiques en langue anglaise.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation sociale d'un individu;
- (2) de sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne;
- (3) de mettre en oeuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information;
- (4) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours en s'appuyant notamment sur une littérature scientifique.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B14ERGA	Anatomie descriptive et topographique 2	42 h / 3 C
PAEG2B14ERGB	Physiologie générale 2	20 h / 2 C
PAEG2B14ERGC	Physiologie du mouvement et de l'effort	12 h / 1 C
PAEG2B14ERGD	Pathologie générale et spéciale 2	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B14ERGA	Anatomie descriptive et topographique 2	30
PAEG2B14ERGB	Physiologie générale 2	20
PAEG2B14ERGC	Physiologie du mouvement et de l'effort	10
PAEG2B14ERGD	Pathologie générale et spéciale 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie descriptive et topographique 2			
Code	16_PAEG2B14ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dimitri TEODOROIU (dimitri.teodoroiu@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'enseignement propose une étude descriptive et une visualisation spatiale de l'appareil locomoteur et des viscères thoraco-abdominaux.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences (C1-C5) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 06 « Sciences de l'activité humaine 2 ». Au terme de l'AA, l'étudiant du bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation sociale d'un individu (C1.3-C1.6-C5.1)
- (3) de mettre en oeuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information (C1.3-C1.6-C5.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- . Membre inférieur : ostéologie, arthrologie et myologie
- . Thorax et tronc : ostéologie (rappel), arthrologie et myologie, exception faite pour les muscles de l'épaule à origine troncal
- . Viscères abdomino-pelviens, y compris les muscles du périnée (notions)
- . Topographie des régions présentées (membre inférieur, tronc et viscères)
- . Coupes anatomiques et réflexion fonctionnelle (membre inférieur, tronc et viscères)
- . Notions de vascularisation et d'innervation (membre inférieur, tronc et viscères)

#### Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec utilisation du système multimédia et de pièces anatomiques.

Cours pratique permettant de consolider la matière vue en théorie.

L'entrée en salle de TP sera autorisée que si l'étudiant est en ordre de matériel (blouse et gants) et qu'il présente son résumé reprenant la matière de la séance de TP.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

Des travaux pratiques seront organisés au Q1 comme support du cours théorique

Des travaux pratiques, accompagnés d'un support théorique, seront également dispensés aux Q2

## Ouvrages de référence

NETTER, Atlas d'anatomie humaine, Masson, 2011

MOORE, DALLEY et AGUR, Anatomie médicale, 3e édition, de boeck, 2011

## Supports

Ouvrages de référence et présentations multimédia

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

2 examens écrits: un en janvier (théorie) et un en juin (travaux pratiques)

L'examen de janvier évaluera la matière théorique vue en cours magistral au 1er quadrimestre; l'examen de juin évaluera la matière vue aux travaux pratiques et cours théorique connexe (dispensé au Q2).

Les réponses aux questions devront être précises et structurées. Des réponses contenant des erreurs conduiront à une perte partielle ou totale de points. En présence d'une réponse aberrante ou d'une impasse, la note de l'examen pourra être éliminatoire (note inférieure à 8/20).

La matière évaluée est celle précisée sur la fiche ECTS de l'année en cours; aucune dispense partielle ne sera dès lors accordée au sein de l'activité d'apprentissage.

Les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	60	Exe	40	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de janvier portera sur la matière du Q1 et celle de juin sur celle du Q2.

La note finale sera une moyenne pondérée si pour chaque évaluation (janvier et juin) l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 8/20. Dans le cas contraire, la note la plus basse prévaut comme cote finale.

Néanmoins, les étudiants qui auront obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 durant la session de janvier ou de juin conserveront leur note et ne devront représenter que la matière de l'autre session d'examen en août.

Pour la session d'août, chaque étudiant sera tenu de connaître la matière sur laquelle il est interrogé (Q1, Q2, Q1+Q2).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : <a href="mailto:paramed.montignies.ergo@helha.be">paramed.montignies.ergo@helha.be</a>

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Physiologie générale 2			
Code	16_PAEG2B14ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dimitri TEODOROIU (dimitri.teodoroiu@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'enseignement propose une étude de la physiologie digestive, rénale et endocrine.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences (C1-C5) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 06 « Sciences de l'activité humaine 2 ». Au terme de l'AA, l'étudiant du bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation sociale d'un individu (C1.3-C1.6-C5.1)
- (2) de sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne (C1.3-C1.6-C5.1)
- (3) de mettre en oeuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information (C1.3-C1.6-C5.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Physiologie digestive
- Physiologie rénale
- Notions de physiologie endocrinienne

#### Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec utilisation du système multimédia

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction  
Explications sur sollicitation des étudiants

#### Ouvrages de référence

## Supports

Ouvrages de référence et présentations multimédia

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit.

Les réponses aux questions devront être précises et structurées. Des réponses contenant des erreurs conduiront à une perte partielle ou totale de points. En présence d'une réponse aberrante ou d'une impasse, la note de l'examen pourra être éliminatoire (note inférieure à 8/20).

La matière évaluée est celle précisée sur la fiche ECTS de l'année en cours; aucune dispense partielle ne sera dès lors accordée au sein de l'activité d'apprentissage.

Les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Concernant l'évaluation de janvier, les points seront conservés. Il n'y aura pas de nouvelle interrogation sur la matière du 1er quadrimestre durant la session de juin.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Physiologie du mouvement et de l'effort			
Code	16_PAEG2B14ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DE CLERCQ (nicolas.de.clercq@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'activité d'apprentissage « Physiologie du mouvement et de l'effort » est une activité d'enseignement théorique et pratique qui va permettre à l'apprenant d'appréhender les fonctionnements et réponses neuromusculaires et les changements métaboliques lors d'un exercice physique.

Les étudiants sont invités à exploiter des connaissances acquises en physiologie générale de l'effort mais également dans d'autres activités d'apprentissages (méthodologie de la recherche, statistique, ...) afin de mettre au point un protocole expérimental et de traiter les données recueillies en laboratoire afin d'en tirer des conclusions scientifiques pertinentes.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours en s'appuyant notamment sur une littérature scientifique (Compétences 1-1.1; 1.3; 1.6).
- lors d'une évaluation écrite individuelle, de comprendre et d'expliquer les adaptations physiologiques liées à la réalisation d'un exercice physique (Compétence 1-1.1).
- de collaborer avec ses collègues afin de mettre au point un mini protocole de recherche, de réaliser des mesures physiologiques à l'effort et de rédiger un rapport de synthèse avec les résultats obtenus (Compétences 1- 1.3; 1.6; 5 - 5.1; 5.2).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les notions de substrats énergétiques ainsi que l'association énergie – activité physique (chaînes énergétiques, nutrition, transfert d'énergie, mesure de la dépense énergétique, ...) seront abordées au cours.

Cette séquence d'apprentissage s'intéressera aussi aux systèmes d'approvisionnement et d'extraction d'énergie et à leur adaptation à l'effort (système cardiovasculaire, système respiratoire, système de transport de l'oxygène, échanges gazeux).

Les régulations hormonales à l'exercice et la performance physique pratiquée dans un contexte particulier (ex : environnement inhabituel, vieillissement, ...) seront aussi étudiées.

Pour les travaux pratiques, le contenu est spécifique en fonction du protocole expérimental choisi et mis au point par les apprenants avec l'aide de l'enseignant mais les informations reçues aux cours théoriques et des ouvrages de référence communiqués constituent un soutien indispensable.

#### Démarches d'apprentissage

La partie Théorie est un cours « magistral » incluant des exercices pratiques. Les notions théoriques sont illustrées à l'aide de diapositives projetées lors des cours.

La partie Travaux Pratiques est réalisée par l'intermédiaire d'un travail en sous-groupes de plusieurs étudiants. Chaque sous-groupe propose une question de recherche à développer et met au point un protocole expérimental. Les étudiants recueillent leurs mesures au laboratoire de physiologie de l'effort. Ils sont invités à se référer à leurs cours de physiologie de l'effort et de méthodologie de la recherche pour progresser dans la résolution de leur question et également à consulter les ouvrages de références cités ci-dessous et disponibles en bibliothèque. L'enseignant se tient à la disposition des étudiants pour la mise au point de leur protocole et l'analyse des données recueillies. La production de chaque sous-groupe consiste en un travail (T) écrit dactylographié basé sur la structure IMRAD, comprenant un résumé structuré de 250 mots maximum et étayé de références issues de la littérature scientifique.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de questions/réponses sont organisées en fin de cours.

### Ouvrages de référence

- Jack H. Wilmore, David L. Costill "Physiologie du sport et de l'exercice: adaptations physiologiques à l'exercice physique" (4ème édition). De Boeck Université 2009.
- Véronique Billat "Physiologie et méthodologie de l'entraînement: De la théorie à la pratique" De Boeck, 2003.
- Hugues Monod, Roland Flandrois, Henry Vandewalle "Physiologie du sport", De Boeck, 2011
- William McArdle, Frank I. Katch, Victor L. Katch "Nutrition et performances sportives", De Boeck, 2004
- McArdle W, Katch F, Katch V. "Physiologie de l'activité physique" (4ème édition). Maloine 2001.
- Poortmans JR, Boisseau N. "Biochimie des activités physiques (2ème édition)". De Boeck Université 2003.  
- Wilmore JH, Costill DL, Kenney WL.
- Billat V. "VO2 max à l'épreuve du temps" De Boeck Université - 2013

### Supports

Les diapositives projetées lors des cours sont disponibles sur la plateforme " Claroline".

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La connaissance des modifications cardiovasculaires et respiratoires observées à l'effort et la capacité à reconnaître et à gérer les symptômes d'une mal-adaptation à l'effort (c'est-à-dire l'ensemble de la matière vue aux cours, exercices et commentaires oraux compris) sont évaluées, individuellement, sous forme écrite.

Pour la partie Pratique, une cote unique est donnée pour chaque sous-groupe. L'évaluation du travail se base sur le respect de la structure, la qualité de la question de recherche, de la rédaction, des figures proposées, et des références citées. De plus, une attention particulière sera portée sur la réflexion concernant les limites du travail réalisé. La note finale est indissociable et consiste en une moyenne des cotes des différentes parties de la matière en tenant compte des pondérations attribuées à chaque partie.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Exo	50	Trv	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### ***Dispositions complémentaires***

Le travail en Q3 peut être présenté individuellement.

Intervenants: Nicolas De Clercq, Bruno Plumet

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie générale et spéciale 2			
Code	16_PAEG2B14ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette activité d'apprentissage propose une étude par système de la pathologie.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul :

(1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation sociale d'un individu (C1.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

- Pathologie digestive
- Pathologie endocrine
- Pathologie rénale
- Pathologie onco-hématologique

#### *Démarches d'apprentissage*

Cours théorique avec utilisation du système multimédia

#### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Proposition de questions-types avec correction  
Explications sur sollicitation des étudiants

#### *Ouvrages de référence*

Harrison T.R., Principes de Médecine Interne, Médecine-Sciences, Flammarion, 5ème édition française, Paris, 1992

#### *Supports*

Ouvrages de référence  
Présentations multimédia

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

Examen écrit

### *Pondérations*

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### *Dispositions complémentaires*

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 15E -Science de l'activité humaine 3			
Code	PAEG2B15ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	165 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Sabrina ALBERGONI</b> (sabrina.albergoni@helha.be) Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be) Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be) Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be) Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Mikaël SCOHIER (mikael.scohier@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de **Etude de l'environnement et écologie 2** a pour but de maîtriser les concepts d'occupation liés à l'environnement ainsi que l'analyse de l'habitation en fonction d'un handicap.

Le cours de **Etude et analyse du fonctionnement de la personne 2** a pour but de mettre en exergue les différents facteurs qui interviennent dans les problématiques de santé et de visualiser le patient comme un être occupationnel dynamique.

Le cours de **méthodologie, didactique et analyse des modèles** a pour but de connaître, d'utiliser et d'analyser les modèles de pratique professionnelle.

Le cours de **psychologie de la personne handicapée** a pour but d'appréhender la situation de handicap sous l'angle psychologique et en considérant l'interaction entre le physique et le psychologique.

Le cours de **pratique et technique de l'activité 2** a pour but d'analyser l'activité, de l'adapter et de graduer celle-ci. L'objectif principal est l'approbation de l'activité par l'étudiant en tant qu'ergothérapeute. Après avoir appris à analyser une activité en première, il va adapter et graduer l'activité afin que celle-ci soit signifiante et significative pour le patient.

Le cours de **développement des habilités motrices 2** a pour but de mieux faire connaître à l'étudiant l'intérêt de la pratique des activités physiques et sportives adaptées (APSA) par des personnes présentant une déficience et/ou mentale. Le cours pratique a pour objectif de donner aux étudiants la possibilité de pratiquer les APSA les plus courantes (basket fauteuil, natation, athlétisme, cécifoot, goalball, ...) et également d'étoffer leur bagage de « jeux sportifs adaptés ». Les étudiants auront également l'occasion de se familiariser avec l'utilisation d'une chaise roulante.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**



5.2 Utiliser les outils de communication existants

Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**

6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme du cours d'**étude de l'environnement et écologie 2**, l'étudiant sera capable seul:

- Identifier et analyser les concepts liés à l'environnement
- Maîtrise les modèles de pratique en ergothérapie et les applique par rapport à un cas analysé

Au terme du cours d'**étude et analyse du fonctionnement de la personne 2**, l'étudiant sera capable seul:

- Expliquer et justifier les concepts, les modèles et les classifications dans le cadre de situations liées à l'occupation humaine
- Concevoir et animer une activité en tenant compte des besoins et difficultés de la personne

Au terme du cours **méthodologie, didactique et analyse des modèles 2**, l'étudiant sera capable seul:

- De comprendre les modèles conceptuels sur le plan théorique
- D'appliquer les modèles conceptuels par rapport à des cas pratiques
- D'utiliser et de maîtriser les modèles conceptuels

Au terme du cours de **psychologie de la personne handicapée**, l'étudiant sera capable seul:

- Etre capable de concevoir et planifier une intervention en ergothérapie en tenant compte de l'interaction entre le physique et le psychologique
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie en tenant compte du vécu et de l'impact psychologique potentiel d'une atteinte physique.

Au terme du cours de **pratique et technique de l'activité 2**, l'étudiant sera capable seul:

- De comprendre l'utilité de l'analyse d'activité comme base de la profession
- Maîtriser les différentes grilles d'analyse d'activité
- De réaliser l'analyse d'une activité et l'adapter en fonction du profil client

Au terme du cours de **développement des habilités motrices 2**, l'étudiant sera capable seul:

- De restituer un savoir théorique mais également de transférer ce savoir en pratique
- D'apprendre à développer et maintenir un juste rapport au corps en situation de handicap
- De s'engager dans une collaboration lors de la préparation des ateliers d'initiation

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B15ERGA	Etude de l'environnement et écologie 2	12 h / 1 C
PAEG2B15ERGB	Etude et analyse du fonctionnement de la personne 2	60 h / 3 C
PAEG2B15ERGC	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 2	24 h / 2 C
PAEG2B15ERGD	Psychologie de la personne handicapée	20 h / 2 C
PAEG2B15ERGE	Pratique et technique de l'activité 2	25 h / 2 C
PAEG2B15ERGF	Développement des habilités motrices 2	24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B15ERGA	Etude de l'environnement et écologie 2	10
PAEG2B15ERGB	Etude et analyse du fonctionnement de la personne 2	30
PAEG2B15ERGC	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 2	20
PAEG2B15ERGD	Psychologie de la personne handicapée	20
PAEG2B15ERGE	Pratique et technique de l'activité 2	20
PAEG2B15ERGF	Développement des habilités motrices 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24

seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
  
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude de l'environnement et écologie 2			
Code	16_PAEG2B15ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours permet à l'étudiant de comprendre l'influence et les impacts engendrés par l'environnement (physique et humain) sur l'occupation humaine. Les éléments présentés seront resitués en terme d'éléments facilitateurs et obstacles et centrés sur la santé de populations présentant des pathologies diverses. Les aides techniques y seront exploitées et analysées.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Identifier et analyser les concepts liés à l'environnement (C6.1, C6.2, C6.5)
- Analyser l'environnement au travers des modèles de pratique par rapport à un cas pratique (C4.1, C4.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Rappel théorique sur les concepts de l'environnement.

Liens entre les modèles de pratique et l'environnement.

Analyse d'aides techniques et d'aménagements.

Mise en pratique des concepts abordés dans le cadre d'une vignette clinique.

Lien entre les concepts liés à l'environnement et la notion d'évaluation écologique.

Compréhension des concepts de l'environnement dans les différents domaines de l'ergothérapie pour des populations présentant diverses pathologies.

Sur base de modèles conceptuels, exploration et compréhension des facteurs extrinsèques qui influencent l'occupation humaine.

#### Démarches d'apprentissage

- Cours théorique illustré par des présentations de situations et présentation d'aides techniques.
- Participation au salon "Autonomies" dans le but de découvrir les aides techniques et aménagements envisageables.
- Elaboration de conseils en matière d'aides techniques et aménagements dans le cadre d'une vignette clinique.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant et propositions d'exercice supplémentaires

### **Ouvrages de référence**

- "Recherche en ergothérapie : pour une dynamique des pratiques", 1re édition 2011, Collection : Actualités en ergothérapie, EdSolal
- Site Ergothérapie de JP Guihard, France, 2014
- Catalogues de firmes spécialisées en aides techniques

### **Supports**

PPT, vidéos, aides techniques, salon.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Travail écrit de groupe sur base d'une vignette clinique.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude et analyse du fonctionnement de la personne 2			
Code	16_PAEG2B15ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de former l'étudiant, à faire des liens entre les concepts de la personne et de l'environnement en lien avec les modèles de santé et de pratique en ergothérapie, à développer un esprit critique, une vision holistique de la personne et ce, dans une vision systémique de la société. Par cette activité d'apprentissage les étudiants construiront et affineront leur identité professionnelle.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'étude et analyse du fonctionnement de la personne 2, l'étudiant sera capable seul:

- Expliquer et justifier les concepts, les modèles et les classifications dans le cadre de situations liées à l'occupation humaine (C1.5, C4.1, C5.2, C6.1)
- Concevoir et animer une activité en tenant compte des besoins et difficultés de la personne (C6.1, C6.2, C6.3)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Théorie et pratique

Analyser, manipuler les concepts de la personne, les occupations et de l'environnement sous tous leurs aspects, mise en application et développement de projets.

#### Démarches d'apprentissage

Présentation Power Point, rencontre avec les professionnels de terrain, visite d'institution, participation à une journée scientifique

Recherche en groupe sur diverses problématiques liées aux facteurs individuels et environnementaux

Analyse de la littérature, recherche d'informations, exposés oraux

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilités et explications supplémentaires à chaque cours

## Ouvrages de référence

Equipe Classification, Evaluation, Enquêtes et Terminologie. Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. Genève : Organisation Mondiale de la Santé ; 2000

Fougerollas P.& Al., Classification québécoise du Processus De Production Du Handicap, Québec, Réseau international sur le processus de production du handicap, 1998 ; 166.

Meyer S., (1999), Le processus de l'ergothérapie, éditions EESP, pp. 10-85

Bruchon-Schweitzer M.L., Quintard B. Personnalité et maladies. Stress, Coping et Ajustement, Paris : Dunod, 2001 : 350 p.

Bury J. A., Education pour la santé - Concepts, enjeux, planifications, Savoirs et Santé, De Boeck Université, 1998, pp 15-45.

Institut National de Prévention et Education pour la santé, La santé de l'homme : promouvoir la santé des personnes en situation de handicap, N°414, Mars-Avril 2011, p. 56

Sites internet :

Les facteurs individuels et environnementaux qui influencent la santé :

- consulté sur le site [http://www.who.int/topics/social\\_determinants/fr](http://www.who.int/topics/social_determinants/fr), le 12 septembre 2013
  - consulté sur le site <http://www.questionsante.org/bs/Les-determinants-de-la-sante>, le 1 octobre 2013
- consulté sur le site <http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/ISS/determinants-sante.asp>, le 3 octobre 2013

## Supports

Cours théoriques

Power Point

Articles, interventions extérieures

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant sera évalué tout au long de l'année selon les compétences visées par l'activité d'apprentissage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Cécile Leroy, Hervé Balant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 2			
Code	16_PAEG2B15ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sabrina ALBERGONI</b> (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Le cours veut aider les étudiants à connaître, utiliser et analyser les modèles de pratique professionnelle et de les intégrer à des cas cliniques.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Au terme du cours méthodologie, didactique et analyse des modèles 2, l'étudiant sera capable seul:

- De comprendre les modèles ergothérapeutiques sur le plan théorique (C1.1- C4.2- C6.1);
- D'appliquer les modèles ergothérapeutiques par rapport à des cas pratiques (C1.1- C4.2- C6.1);
- D'utiliser et de maîtriser les modèles dans une réflexion conceptuelle (C1.1- C4.2- C6.1).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

- 1) introduction sur les modèles conceptuels
- 2) Le Modèle Canadien du Rendement et de l'Engagement Occupationnel : théorie et applications pratiques
- 3) Le Modèle de l'Occupation Humaine : théorie et applications pratiques
- 4) Le modèle Personne-Environnement-Occupation-Performance : théorie et applications pratiques
- 5) Le modèle kawa: théorie et applications pratiques

#### *Démarches d'apprentissage*

- Présentation Power Point pour la partie théorique
- Exercices d'application en petits groupes à l'aide d'extraits vidéo et de cas cliniques
- Discussion sur la correction

#### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Disponibilités et explications supplémentaires à chaque cours

#### *Ouvrages de référence*

- HAGEDORN R. (2001), Foundations for practice in occupation therapy, Third Edition, Churchill Livingstone, 2001
- REED K. (1984), Models of practice in Occupational Therapy, Ed. Williams and Wilkins, Baltimore, USA, 1984
- MOREL BRACQ M.-C. (2004), Approche des modèles conceptuels en ergothérapie, Association nationale française des ergothérapeutes, Arceuil
- TOWNSEND E., Polatajko H (2013), Habilitier à l'Occupation: Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation, Ottawa, Ontario : CAOT publications.

### **Supports**

Support powerpoint disponible sur connectED  
 Notes de cours complémentaires disponibles sur connectED  
 Extraits de films

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Evaluation écrite janvier et septembre

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la personne handicapée			
Code	16_PAEG2B15ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie FASBENDER</b> (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à appréhender la situation de handicap sous l'angle psychologique et en considérant l'interaction entre le physique et le psychologique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 15 : « Sciences de l'activité humaine 3 ». Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- Etre capable de concevoir et planifier une intervention en ergothérapie en tenant compte de l'interaction entre le physique et le psychologique (C1, 1.1 - C4, 4.1 - C6, 6.1, 6.2)
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie en tenant compte du vécu et de l'impact psychologique potentiel d'une atteinte physique (C6, 6.1, 6.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- I. Le handicap, généralités: répercussions psychologiques face au handicap en fonction du moment de survenue
- II. Handicaps liés à une atteinte motrice; Déficiences liées à une atteinte cérébrale prédominante ou exclusive (infirmité motrice cérébrale, traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral; Déficiences liées à une atteinte médullaire) et/ou neuro-musculaire (spina bifida, lésion médullaire); Déficiences liées à une atteinte ostéo-articulaire (amputation acquise); Déficiences liées à une lésion cérébrale associée à une lésion médullaire
- III. Handicaps liés à une déficience intellectuelle: Généralité; Répercussions dans le domaine intellectuel, affectif, de la communication
- IV. Handicaps associés à une déficience des organes internes: Affections cardio-vasculaires; Troubles respiratoires
- V. Handicaps associés à une déficience sensorielle: Déficience visuelle; Déficience auditive

#### Démarches d'apprentissage

Exposé magistral alternant théorie, exemples concrets, témoignages.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices d'analyse de situations concrètes et de témoignages à la lumière de la théorie.

## Ouvrages de référence

Rondal, J-A., Comblain A.(2001). Manuel de psychologie des handicaps: sémiologie et principes de remédiation. Sprimont : Mardaga.

## Supports

Notes de cours disponibles sur coonectED.

Présentation Power point.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit à questions ouvertes.

Travail relatif aux conséquences psychologiques d'un handicap.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	15				
Période d'évaluation	Eve	85			Exe	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique et technique de l'activité 2			
Code	16_PAEG2B15ERGE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sophie GIGOUNON</b> (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage permet de faire le lien entre les cours professionnalisants et les stages, le tremplin avant la pratique.

Les étudiants seront mis en situation d'accompagnement ergothérapique afin de valider l'acquisition des concepts vu en cours (ergothérapie en psychiatrie, neurologie, gériatrie, pédiatrie et fonctionnelle).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de pratique et technique de l'activité 2, l'étudiant sera capable seul:

- De comprendre l'utilité de l'analyse d'activité comme base de la profession (C4.1/ C6.1)
- Maîtriser les différentes grilles d'analyse d'activité (C4.1/ C4.2)
- De réaliser l'analyse d'une activité et l'adapter en fonction du profil client (C6.5)

- de mettre en pratique les concepts théoriques vus au cours;
- d'identifier tous les facteurs du client afin de proposer un accompagnement ergothérapique optimal;
- de développer un esprit critique concernant leurs propositions d'accompagnement ergothérapique;

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Préparation et présentation en groupe de différentes séances d'activités sur base de vignettes cliniques.

#### Démarches d'apprentissage

Mise en situation pratique  
Gestion de groupe  
Résolution de cas

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants  
Ressources et outils disponibles sur ConnectED

## Ouvrages de référence

PPH-

CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT, DU HANDICAP ET DE LA SANTÉ. Genève: Organisation mondiale de la santé. 2001

MEYER S., « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

TOWNSEND E., POLATAJKO H., Habilitier à l'occupation, Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013

Thomas, H. (2015) Occupation-based activity analysis (2e éd.).Thorofare, NJ: Slack incorporated.

## Supports

Ressources et outils disponibles sur claroline

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation continue est évaluée par les présences et l'implication de l'étudiant lors de l'AA, elle compte pour 40%.

Le travail de groupe consiste en une présentation/ mise en situation lors d'une période de cours (30%) et la remise d'un travail écrit (30%). Ceci implique que seul les 30% du travail écrit sont récupérables au Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Trv	60	Trv	60

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

L'examen est organisé hors session

La note d'évaluation continue du Q2 sera reconduite au Q3 et n'est pas remédiable.

Un étudiant qui ne serait pas présent à, au moins 20 % de l'Aa, sans motif légitime peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants de l'aa: Sophie gigounon, Gwendoline Terrana, Brasset Emilie, Rauchs Yves, Balant Hervé et Leroy Cécile

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développement des habilités motrices 2			
Code	16_PAEG2B15ERGF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mikaël SCOHIER (mikael.sochier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'activité d'apprentissage développement des habilités motrices 2 a pour but d'informer et d'initier les étudiants à la pratique des activités physiques et sportives adaptées (APSA) qui peuvent être exercées par des personnes présentant une déficience physique et/ou mentale. Ainsi, après avoir intégré un savoir théorique sur les APSA (aspect thérapeutique, de loisir et de compétition), l'étudiant sera amené à pratiquer les APSA les plus courantes et à se familiariser avec l'utilisation d'une chaise roulante. A travers l'analyse de la situation, l'apprenant développera ses capacités d'adaptation et de créativité motrice.

Intervenants : B. Letroye et M. Scohier

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage "Développement des habilités motrices 2", l'étudiant sera capable :

- De restituer de nouvelles connaissances acquises dans le domaine des activités physiques et sportives adaptées mais également de transférer ces connaissances dans la pratique (C1, 1.1)
- D'exécuter des mouvements de déambulation en chaise roulante et des gestes techniques du sport adapté avec précision, efficacité et économie (C1, 1.1)
- D'orienter le patient (après analyse) vers une ou des activités physiques et sportives adaptées de manière à augmenter le niveau de participation (C6, 6.5)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1-Notion de handicap : historique, définition, terminologie. Les différents aspects des APSA : d'un point de vue thérapeutique, détente et loisirs, compétition. Les apports des APSA. : sur le plan social, psychologique, physiologique.

2-Mieux comprendre certaines pathologies : symptômes, causes et manifestations de différentes affections, précautions à prendre, contre-indications et effets bénéfiques lors de la pratique sportive (physiologie du sportif paraplégique, adaptation à l'effort du blessé médullaire, ...).

3-Aides techniques : Quelles aides techniques ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment manipuler la chaise roulante ?

4-Le sport adapté : règlements adaptés, adaptations éventuelles, atouts propres à chaque activité, consignes de sécurité

5-Le mouvement paralympique : historique, évolution, présentation des disciplines

6-Les classifications

7 (pratique) -APSA, jeux sportifs adaptés, parcours de déambulation en chaise roulante, exercices d'adaptation.

#### Démarches d'apprentissage

Les notions théoriques sont abordées en auditoire et illustrées par des diapositives, des vidéos ... ainsi que les expériences vécues par les étudiants dans le domaine.

Lors de la mise en situation pratique, les étudiants participent eux-mêmes à différentes APSA et différents jeux sportifs adaptés. Les étudiants sont également invités à encadrer eux-mêmes des ateliers d'initiation aux APSA.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les situations pratiques évaluées sont préparées lors des différentes séances. Pour la partie théorique, une séance de questions/réponses est mise en place sur demande des étudiants.

### Ouvrages de référence

Cette activité d'apprentissage se réfère notamment à un ouvrage officiel sur l'handisport en Fédération Wallonie-Bruxelles : Goetghebuer G., Beaufays O., Muratore A. « L'handisport ». Edition Luc Pire Electronique, avec le soutien du Ministère de la Communauté française.

Les autres ressources sont issues de la littérature scientifique internationale et spécifique au domaine des APSA. Les différents articles sont référencés dans les diapositives du cours.

### Supports

Diapositives (disponibles sur *connectED*) et notes de cours s'y référant.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La partie théorique est évaluée en session d'examen. Le contenu théorique comporte les diapositives et commentaires exposés oralement, les vidéos visionnées au cours et les supports papier disponibles sur *connectED*.

L'évaluation de la partie pratique se fait de manière continue.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	60

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

A noter que les points obtenus lors de l'évaluation continue au cours de l'année seront reportés au Q3. Cette partie est donc non récupérable.

Un étudiant qui ne serait pas présent à au moins 20% de l'AA peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).